

# Droit au logement : un collectif de personnes handicapées bloque une cimenterie

par [Rachel Knaebel](#)



Mardi 18 septembre, à Bordeaux, un collectif de personnes en situation de handicap a bloqué l'entrée d'une cimenterie Lafarge, en opposition à la loi Elan sur le logement, qui revient en discussion au Parlement ce 19 septembre. « *En bloquant l'accès à Lafarge Bétons, gros point d'alimentation en ciments bétons des chantiers de l'agglomération bordelaise, nous bloquons des chantiers de construction. La Fédération Française du Bâtiment (FFB) est à l'origine de la rédaction de l'article 18 de la loi Elan* », a expliqué le collectif.

Il fait référence à l'article de loi Elan (loi « sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique ») qui assouplit les normes en matière d'accessibilité des logements. Cet article baisse drastiquement le nombre de logements qui devront être accessibles aux personnes en situation de handicap, en particulier pour ceux en fauteuil roulant. Aujourd'hui, tous les logements neufs qui se trouvent en rez-de-chaussée ou dans un immeuble équipé d'un ascenseur — soit tout immeuble neuf à partir de quatre étages — doivent être accessibles et respecter des règles en terme de largeur des pièces et des entrées.

La loi Elan veut en finir avec ce principe pour revenir à celui des quotas : seulement 10 % des logements neufs seront accessibles, selon la version votée par l'Assemblée nationale. Ce seuil a été augmenté à 30 % par les sénateurs, avant ce nouveau passage devant une commission composée de députés et sénateurs. Ce quota de 10 % de logements accessibles avait été proposé il y a cinq ans par la Fédération française du bâtiment.

► Voir notre article « [Logements, lieux publics, transports : le gouvernement continue d'exclure les personnes handicapées](#) ».

« *Dans les paroles officielles, le handicap serait la priorité du quinquennat Macron... En même temps, dans les actes, le gouvernement fait reculer l'accessibilité et l'inclusion des personnes handicapées !* » déplore le collectif bordelais dans un communiqué. « *La production actuelle est déjà largement insuffisante. En raison de ce manque cruel de logements accessibles, les personnes en situation de handicap et les personnes âgées dépendantes sont ainsi trop souvent contraintes à finir leurs jours en établissements. Les personnes en situation de handicap sont celles qui attendent le plus longtemps un logement social sur la métropole bordelaise, jusqu'à vingt ans pour certaines* », souligne aussi le collectif.

« **Nous avons bien l'intention de répéter ce type de blocages** »

Mardi, ils étaient une dizaine de personnes en fauteuil roulant pour bloquer l'entrée de la cimenterie de Bordeaux. « *Cela montre que même avec peu de moyens, nous sommes capables d'agir*, dit à *Basta !* Alexandre Ribeiro, porte-parole du collectif. *Si de telles actions se répètent aux quatre coins de la France, je pense que cela aura du poids. Avec mon groupe, nous avons bien l'intention*

*de répéter ce type de blocages.* » Fin août, des personnes handicapées avaient bloqué un convoi de pièces d'Airbus, dans le Gers, pour protester contre la loi Elan [1].

Ce 19 septembre, la loi Elan sera à nouveau discutée au Parlement, en commission mixte paritaire, qui est chargée de trouver un accord entre le Sénat et l'Assemblée nationale. Les associations de personnes handicapées protestent depuis des mois contre cette loi et son article 18 qui va réduire encore l'offre de logements accessibles. Si le principe de quotas est définitivement adoptée, elles comptent engager un recours auprès du Conseil constitutionnel.

Lire aussi :

- ▶ [Logements, lieux publics, transports : le gouvernement continue d'exclure les personnes handicapées](#)
- ▶ [Expulsions accélérées, peines de prison : la loi « Elan » sur le logement s'apprête à criminaliser les plus précaires](#)
- ▶ [Loi privatisant les HLM : pourquoi il sera bientôt encore plus galère de trouver un logement décent](#)

## **P.-S.**

Droit au Logement (DAL) appelle à manifester contre la loi Elan ce mercredi 19 septembre à 12h30 devant le Sénat à Paris.